

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 6961 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : GNIQUI MOHAMMED

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661 070389 Total des frais engagés : 200 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/03/2023

Nom et prénom du malade : GNIQUI MOHAMMED

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Asthénie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 04/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/03 2023	C		200 Dhs	<i>[Signature]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
		</td		

DOCTEUR Hind BENCHEIKH

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Médecine Générale

Échographie, E.C.G., Nutrition

Médecin Agréée par le Ministère de la Santé

Visite Médicale de Permis de Conduire



الدكتورة هند بن الشيخ

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

الطب العام

الفحص بالصدى، تخطيط القلب، التغذية

طبية معتمدة من طرف وزارة الصحة

الفحص الطبي لرخصة السياقة

Casablanca, le : ١٤ / ٠٣ / ٢٢٣
الدار البيضاء في:

GNIous Mohammed

- leia base corporal.

29) d'installations

Dr. Hind BENCHEIKH
Médecine Générale - Échographie - Nutrition - E.C.G. et plus
Agreement Visite Médicale / Permis de Conduire
Lot. Nour Rue 16 N°19 RDC Sidi Khadir
Hay Hassani - Casablanca
Tel : 05 22 91 59 02



S. MESTASSI
 Biologiste Diplomé de la faculté
 De Médecine et de Pharmacie
 de Clermont Ferrand



Né (e) le: 26-05-1954, âgé (e) de : 68 ans
 Enregistré le: 15-03-2023 à 08:50
 Edité le: 22-03-2023 à 14:24
 Prélèvement : au labo
 Le : 15-03-2023 à 08:55

Mr Mohammed GNIQUI

Référence : 2303152020

Prescrit par : Dr BENCHEIKH HIND

HEMATOCYTOLOGIE

Numération formule sanguine (Cytométrie en flux et Impédance Beckman Coulter)

29-10-2016

Hématies	4.85	10 ⁶ /mm ³	(4.50-6.20)	4.83
Hémoglobine	14.6	g/dl	(13.0-16.6)	14.5
Hématocrite	42.7	%	(40.0-52.0)	42.5
- VGM	88	fL	(80-98)	88
- TCMH	30	pg	(27-33)	30
- CCMH	34	g/dl	(32-36)	34
Leucocytes	4 500	/mm ³	(4 000-10 000)	6 670
Polynucléaires Neutrophiles	54.9	%		49.4
Soit	2 471	mm ³	(1 800-7 500)	3 295
Polynucléaires Eosinophiles	4.9	%		6.3
Soit	221	/mm ³	(0-700)	420
Polynucléaires Basophiles	0.0	%		0.8
Soit	0	/mm ³	(0-200)	53
Lymphocytes	30.2	%		36.5
Soit	1 359	/mm ³	(1 000-4 000)	2 435
Monocytes	10.0	%		7.0
Soit	450	/mm ³	(100-1 000)	467
Plaquettes	141	10 ³ /mm ³	(150-500)	156
VPM	8.6	fl	(6.0-12.0)	8.1
commentaire	Thrombocytopénie vérifiée sur frottis (Absence d'agrégats plaquettaires) à contrôler éventuellement sur un autre prélèvement .			



T. SRF

Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Page 1 sur 6

Enregistré le: 15-03-2023 à 08:50
Edité le: 22-03-2023 à 14:24
Prescrit par : Dr BENCHEIKH HIND

Mr Mohammed GNIQUI

Né (e) le : 26-05-1954, âgé (e) de : 68 ans
Référence : **2303152020**

Vitesse de sédimentation

VS 1ère heure (RC)

18 mm (0-20)

VS 2ème heure

42 mm





S. MESTASSI
Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 26-05-1954, âgé (e) de : 68 ans
Enregistré le: 15-03-2023 à 08:50
Edité le: 22-03-2023 à 14:24
Prélèvement : au labo
Le : 15-03-2023 à 08:55

Mr Mohammed GNIOUI

Référence : 2303152020

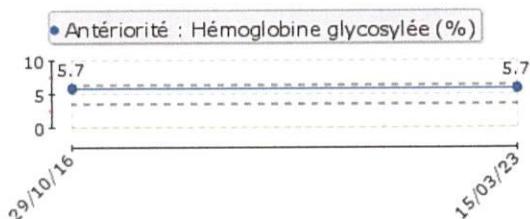
Prescrit par : Dr BENCHEIKH HIND

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/AU 480)

Protéine C réactive **6.7** mg/l (<5.0)

29-10-2016

Hémoglobine glycosylée **5.7** % (3.5-6.3) 5.7
(HPLC /D10.Biora)



Interprétation:

Glycémie proche de la normale : 6-7
Bon contrôle : 7-8
Métabolisme mal équilibré : >8

Créatinine sanguine **11.3** mg/l (7.2-12.0)
(Technique enzymatique) **100** µmol/l (64-107)

DFG par CKD EPI **66.4** ml/min (>60.0)

Acide Urique sanguin **74** mg/l (34-70)
441 µmol/l (203-417)

29-10-2016

Cholestérol total **1.93** g/l (1.20-2.00) 2.47
4.98 mmol/l (3.10-5.16) 6.37

Interprétation:

Recommandé : <2.00 g/L
Limite supérieure : 2.00 – 2.39 g/L
Elevé : >ou= 2.40 g/L



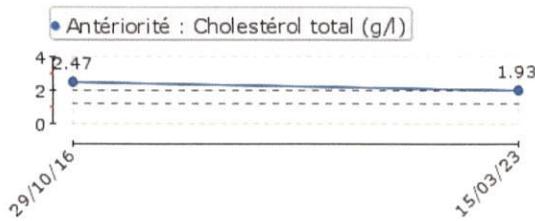
Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Page 3 sur 6

Enregistré le: 15-03-2023 à 08:50
 Edité le: 22-03-2023 à 14:24
 Prescrit par : Dr BENCHEIKH HIND

Mr Mohammed GNIQUI

Né (e) le : 26-05-1954, âgé (e) de : 68 ans
 Référence : 2303152020



	29-10-2016
Cholestérol HDL	0.54 g/l (<>0.35) 1.39 mmol/l (>0.90)
Rapport CT/HDL (Athérogénicité du cholestérol)	3.57 (<5.00)

	29-10-2016
Cholestérol LDL	1.28 g/l 3.30 mmol/l

Optimal : <1 g/L
 Presque optimal : 1-1.29 g/L
 Limite supérieur : 1.3-1.59 g/L
 Elevé : 1.6-1.89 g/L
 Très élevé : >ou= 1.9 g/L

Le niveau du LDL sera interprété en fonction du niveau de risque cardio-vasculaire global évalué à l'aide de la table SCORE ou des facteurs de risque cardio-vasculaire (HAS,février 2017)

	2.37	(<3.55)	3.52
Rapport LDL/HDL			

Niveau de risque cardio-vasculaire	Faible	Modéré	Elevé	Très élevé
	SCORE < 1%	-Diabète type 1 ou 2 < 40 ans ni atteinte organe cible -SCORE > ou = 1 - <5%	-IRC (30-59 ml/min) -TA > 180/110 mmHg -Diabète type 1 ou 2 sans FRCV ni atteinte des organes cibles si < 40 ans -SCORE > ou = 5 - <10%	-Diabète type 1 ou 2 avec atteinte d'organe cible ou au moins un FRCV,si < 40 ans -IRC sévère (15 à 29 ml/min) - SCORE > ou = 10%
Objectifs thérapeutiques	Mesure hygiéno-diététiques Cible LDL < 1.9 g/l ou 4.9 mmol/l	Mesure hygiéno-diététiques+ médicament(s) cible LDL < ou = 1.30 g/l ou 3.4 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques + médicament(s) cible LDL < ou = 1 g/l ou 2.6 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques+médicament(s) Cible LDL < ou = 0.7 g/l ou 1.8 mmol/l

	29-10-2016
Triglycérides	0.57 g/l (<1.50) 0.65 mmol/l (<1.71)

Interprétation :

Normal : <1.50 g/L
 Limite supérieur : 1.50 – 1.99 g/L
 Elevé : 2.00 – 4.99 g/L
 Très élevé : >ou= 5.00 g/L





S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

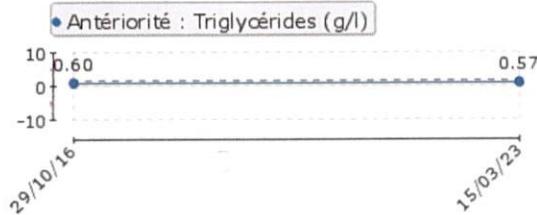


Né (e) le: 26-05-1954, âgé (e) de : 68 ans
Enregistré le: 15-03-2023 à 08:50
Edité le: 22-03-2023 à 14:24
Prélèvement : au labo
Le : 15-03-2023 à 08:55

Mr Mohammed GNIOUI

Référence : 2303152020

Prescrit par : Dr BENCHEIKH HIND



Transaminase ASAT / SGOT 23 UI/I (<50)

Transaminases ALAT / GPT 18 UI/I (<50)

Rapport ASAT/ALAT 1.28



Enregistré le: 15-03-2023 à 08:50
Edité le: 22-03-2023 à 14:24
Prescrit par : Dr BENCHEIKH HIND

Mr Mohammed GNIOUI

Né (e) le : 26-05-1954, âgé (e) de : 68 ans
Référence : **2303152020**

MARQUEURS TUMORAUX

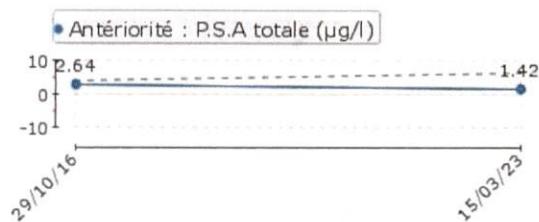
29-10-2016

P.S.A totale
(Chimiluminescence)

1.42 µg/l

(<6.40)

2.64



(RC) : Résultat contrôlé

